

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 décembre 2010

Conseillers
élus : 29

Conseillers
en fonction : 29

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 8.
dont 5 avec

procuration

Sous la présidence de M. Norbert REINHARDT, Maire

3° Point

Objet : Tarifs communaux 2011

Les tarifs communaux n'ont pas été révisés depuis décembre 2009. La Commission des Finances réunie le 3 novembre 2010 propose une hausse moyenne d'environ 2% des tarifs, conforme à l'évolution des prix.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

fixe les tarifs communaux comme suit :

- à compter du 1^{er} janvier 2011

A) LOCATION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

TARIFS DE LOCATION EXTERNES

	TYPE D'OCCUPATION				DEPASSEMENT HORAIRE
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	
GRANDE SALLE	Tarif horaire	Forfait	Forfait	Forfait	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100.00 € PAR HEURE ENTAMEE
	58.70 €	230.70 €	459.00 €	662.60 €	
PETITE SALLE	38.10 €	150.50 €	306.00 €	475.00 €	
LES DEUX SALLES	74.20 €	302.00 €	612.00 €	955.00 €	
CUISINE	Utilisation totale			233.00 €	
	Utilisation partielle (frigo-four-plonge)			94.80 €	
COUVERTS				2.20 €	

Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 95.00 € par jour.

Galette de chaise à nettoyer : 5.00 €

La casse sera facturée au prix coûtant.

Caution instaurée pour tous : 1 000.00 €

TARIFS DE LOCATION HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE MUNDOLSHEIM

TYPE D'OCCUPATION					DEPASSEMENT HORAIRE
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100.00 € PAR HEURE ENTAMEE
GRANDE SALLE	Tarif horaire	Forfait	Forfait	Forfait	
	29.40 €	115.40 €	229.50 €	331.30 €	
PETITE SALLE	19.10 €	75.30 €	153.00 €	237.50 €	
LES DEUX SALLES	37.10 €	151.00 €	306.00 €	477.50 €	
CUISINE	Utilisation totale			116.50 €	
	Utilisation partielle (frigo-four-plonge)			47.40 €	
COUVERTS				1.10 €	

Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 95.00 € par jour.

Galette de chaise à nettoyer : 5.00 €

La casse sera facturée au prix coûtant.

Caution instaurée pour tous : 1 000.00 €

Pour les paroisses catholique et protestante de Mundolsheim, réduction supplémentaire de 50%.

Chaque association, ainsi que la Société de Tir de Strasbourg qui pratique ses activités au Fort Desaix, situé à Mundolsheim, peut disposer gratuitement des installations une fois par an.

Pour l'Amicale des Pompiers, au titre de leur participation active aux fêtes et manifestations patriotiques organisées par la commune : gratuité d'une soirée supplémentaire.

Pour le personnel communal : gratuité pour fêtes de famille (mariage de l'agent ou d'un enfant, baptême, communion, enterrement).